

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°333 DU JEUDI 20 JUN 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

MEA CULPA DES DEUX
COMMISSAIRES DE LA HAC

**"Cela nous reconforte
dans notre position "**

P.3

(Jacques Léwa Leno, DG Espace TV)

CONDAMNATION DE SADIBA KOULIBALY



**Les avocats de l'officier parlent
de complot orchestré par le
ministre Morissanda Kouyaté**

BEPC

P.5



**L'existence des groupes WhatsApp
et Messenger, des téléphones déjà saisis
dès la troisième journée (Mohamed
Ansa Diawara, porte-parole du MEPU-A)**

COUPE DU MONDE 2026

P.6



Qualification guinéenne compromise

Édito à vue d'Aigle

**Le président Doumbouya
à Kankan pour
la fête de Tabaski**

Le dimanche 16 juin 2024, les fidèles musulmans de Guinée, à l'instar de leurs coreligionnaires du monde entier, ont célébré l'Aïd el Kébir ou Fête de Tabaski... P.2

GUINÉE

P.3

**L'écrivain Tierno Monémbo à la
recherche de son manuscrit disparu**

SUPPOSÉ COMLOT CONTRE DADIS

P.2

**Me Jocamey Haba pointe un doigt
accusateur vers Pr Alpha Condé et Cie**

BEPC

P.7

**Le ministre de la Jeunesse et des Sports
lance les premières épreuves à Dabompa**



Édito à vue d'aigle



Le président Doumbouya à Kankan pour la fête de Tabaski

Le dimanche 16 juin 2024, les fidèles musulmans de Guinée, à l'instar de leurs coreligionnaires du monde entier, ont célébré l'Aïd el Kébir ou Fête de Tabaski.

C'est à Kankan, sa ville natale, que le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya, s'est acquitté de son devoir religieux à la Grande mosquée de la capitale de la Haute Guinée. Dans les sermons des imams, il a été essentiellement question de la sensibilisation des braves populations sur l'importance de la foi dans la vie du musulman, la promotion de la paix et du vivre-ensemble. Cette fête s'est célébrée aux quatre coins de la Guinée dans un contexte économique particulièrement

difficile. Les chefs de ménages ont dû se saigner financièrement ou s'endetter pour faire face aux dépenses inhérentes à la célébration de cette grande fête musulmane. Parmi ces dépenses, l'on peut citer notamment l'achat des habits et des chaussures de fête; l'achat du bétail (mouton, chèvre, boeuf) à immoler pour perpétuer le sacrifice d'Abraham (Paix et Salut sur Lui), le repas de fête ou encore les frais de déplacement pour les salutations d'usage chez les parents, les beaux-parents ou les connaissances. Sans oublier ce qui attend ces nombreuses personnes qui préfèrent quitter Conakry pour aller célébrer la fête de Tabaski dans leurs villages et villes d'origine, avec tous les frais que cela engendre en ces temps de vaches maigres. C'est certainement à cause de ce déplacement massif des citoyens de la capitale vers les localités du pays profond que le ministère du Travail et de la Fonction publique a cru devoir déclarer le lendemain de la fête jour férié sur toute l'étendue du territoire national. Dans certaines villes, les activités liées à la célébration de la fête de Tabaski s'étendent pratiquement sur trois jours. C'est le cas par exemple de Kankan où s'organise à cette occasion la grande Mamaya qu'aucun ressortissant n'aimerait se faire conter. C'est le cas notamment de l'actuel locataire du palais Mohammed V. Cette année, c'est le président de la coordination Haali Pular, Elhdj Alsény Barry, qui a été choisi par les organisateurs pour être le parrain de cet événement qui est à sa 84ème édition.

Kéfina Diakité

ACTUALITÉ

SUPPOSÉ COMLOT CONTRE DADIS

Me Jocamey Haba pointe un doigt accusateur vers Pr Alpha Condé et Cie

Me Jocamey Haba, l'un des avocats de l'ex-président de la transition CNDD, Moussa Dadis Camara, a clairement désigné mardi 18 juin 2024 le professeur Alpha Condé (ex-président guinéen), Nicolas Sarkozy (ex-président français), Bernard Kouchner (ex-ministre français des Affaires étrangères) comme les principaux commanditaires de ce qu'il appelle le complot contre son client, Moussa Dadis Camara.

Les plaidoiries de la défense au procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 se poursuivent par devant le tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Me Jocamey Haba, l'un des avocats de l'ex-président de la transition CNDD, Moussa Dadis Camara, a clairement désigné mardi 18 juin 2024 le professeur Alpha Condé (ex-président guinéen), Nicolas Sarkozy (ex-président français), Bernard Kouchner (ex-ministre français des Affaires étrangères) comme les principaux commanditaires de ce qu'il appelle le complot contre son client, Moussa Dadis Camara. Un complot dont les exécutants seraient à ses yeux le général Sékouba Konaté (ancien président de la transition CNDD) et Aboubacar Sidiki Diakité alias Toumba (ancien aide de camp de Dadis).

« Les exécutants du complot contre Dadis étaient Toumba et Sékouba Konaté. Sékouba Konaté était l'homme avec qui il a partagé le pouvoir. C'est ce Sékouba Konaté qui a improvisé un voyage sur Macenta sachant ce qui allait se passer. Toumba vous a dit ici que le jour du 28 septembre les troupes de Sékouba Konaté étaient en mouvement. Ils étaient prêts à prendre le pouvoir si on réussissait à faire partir ce jour-là Dadis. », a accusé Me Jocamey Haba. Et d'ajouter : « Il y a eu également des commentaires. Le 1er commanditaire était le président Alpha Condé. Il était membre d'organisation, il est celui qui avait choisi la date du 28 septembre. Mais il a trahi les autres en quittant le pays sachant ce qui allait se passer. Nous le savons tous que c'est à lui le massacre a profité. L'autre élément du complot c'est Bernard Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères françaises. Ils avaient tout mis en place pour permettre à Alpha Condé de

prendre le pouvoir. Il y avait aussi le président français au moment des faits, Nicolas Sarkozy. Il y avait l'ambassadeur de France en Guinée, au moment des faits, il est celui qui avait menacé les partis politiques du retrait de soutien de la France s'ils ne sortaient pas le 28 septembre 2009. Il y a aussi l'Union européenne et la communauté internationale qui étaient dans le complot contre Dadis. (...). Le crime au stade a profité aux commanditaires. Toumba a été l'arme qui a été utilisée contre son patron parce qu'il n'était pas loyal à l'homme qui a tout fait pour lui. Mais c'est mal connaître le président Alpha Condé. L'argent qui a été promis à Toumba, il ne l'a pas tout reçu, il avait même demandé de l'argent au président Alpha Condé quand il était à Dakar. C'est pareil pour Sékouba Konaté aussi qui n'a pas reçu la totalité de son argent et la protection de ses proches n'a pas été respectée. Sékouba Konaté a tripatoillé les élections pour remettre le pouvoir Alpha Condé. Mais, il n'a pas eu tout ce qui lui avait été promis. Quant à Toumba, je sais qu'un jour viendra, il demandera pardon à Dadis (...). Dieu sait faire les choses. Où se trouve Sarkozy aujourd'hui ? Où se trouve Alpha Condé aujourd'hui ? Où se trouve Sékouba Konaté ? Dans la vie, la roue tourne. Tous ceux qui ont fait du mal à l'homme de Dieu qu'est Dadis le payeront »

Kaba Kankoula

L'Aigle Infos

L'information qui vous fait



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2
Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la
Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de
Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Fondateur & Administrateur Général

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité,
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication

Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef

Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction

Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité,
Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

Annonces et Pub

Oumar Kabirou Kaba

654 75 56 50

Imprimeur

Arbaba Barry

628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition
et de Communication)



MEA CULPA DES DEUX COMMISSAIRES DE LA HAC

«Cela nous reconforte dans notre position »
(Jacques Léwa Leno, DG Espace TV)

Djènè Diaby et Ibrahima Tawel Camara, tous commissaires de la Haute Autorité de Communication, ont reconnu leur tort et demandé des excuses publiques aux autorités et patrons des médias privés dont les agréments et les licences ont été retirés après leurs propos tenus à Kankan relatifs à la situation de ces médias. Suspendus par la HAC puis cités à comparaître au Tribunal de Première Instance de Dixinn, le 11 juillet 2024, ces commissaires cherchent à conquérir le cœur de l'opinion à travers ce mea culpa.

Sur la question, le Directeur Général d'Espace TV est soulagé que ce qui a été dit sur leurs patrons n'était pas fondé. Jacques Léwa Leno demande à ceux qui avaient et continuent de traiter ces promoteurs de médias comme des corrompus, d'abandonner ce projet.

L'Aigleinfos : Les deux commissaires suspendus par la HAC au lendemain de leur sortie relative au retrait des licences des trois médias dont Espace, ont fait un mea culpa où ils demandent pardon au peuple. Vous, après avoir lu cet écrit de ces commissaires, quelle a été votre réaction ?

Jacques Léwa Leno: Moi, tout simplement ça nous reconforte dans notre position. Dès le départ nous avons dit que c'était faux et nous avons aussi dit que c'était inutile d'organiser une conférence ou se mettre sur les réseaux sociaux à démentir, et ça serait leurs paroles contre les nôtres. C'est pourquoi nous avons réclamé la publication de la fameuse liste dont ils parlent et parallèlement, nous avons encouragé nos patrons de presse à porter plainte pour que la justice puisse nous départager. Et si maintenant ces deux commissaires reviennent dire qu'ils ont menti, ça reconforte notre position, et ça c'est important.



L'Aigleinfos: Beaucoup disent qu'ils veulent dédouaner les autorités parce que pour eux, les déballages faits par ces commissaires sont bien fondés. Est-ce que vous partagez cette autre opinion ?

Jacques Léwa Leno : Je ne partage aucune opinion en lien avec ces déclarations des deux commissaires. Déjà, ils disent qu'ils ont menti. Qui suis-je pour dire que c'est faux. D'un côté ils disent les journalistes ont reçu de l'argent et de l'autre on dit le CNRD est prêt à conserver le pouvoir et il n'hésiterait pas à égorger celui qui se mettrait sur son chemin.

Je pense que le mensonge se trouve dans toute la déclaration. Je ne prendrais pas une pour vraie et fausse une autre.

L'Aigleinfos : Dit-on souvent qu'une faute reconnue est à moitié pardonnée. Cependant, une plainte est déjà déposée contre eux, et d'ailleurs ils sont appelés à comparaître dans les prochains jours. Est-ce que vous serez prêts à retirer cette plainte ?

Jacques Léwa Leno : La plainte, ce sont les patrons de presse qui ont porté. Je pense qu'ils voudront examiner la nouvelle évolution sur les

déclarations et après ils donneront leur position. De toutes les façons, ils demanderont nos avis, et nous essayerons de leur donner le nôtre.

L'Aigleinfos : Après s'être excusés par écrit, beaucoup voudraient aussi que DJÈNÈ et TAWEL fassent une vidéo pour réitérer cela. C'est une bonne idée, selon vous ?

Jacques Léwa Leno : Je sais que la deuxième lettre est venue par pression de certains journalistes comme notre collègue Tamba Zakari Millimouno qui a exigé que ça soit un démenti. Pour l'instant, je ne peux pas dire qu'on accepte ou alors qu'on exige un peu plus.

L'Aigleinfos: Un conseil à ceux qui pensent toujours que les patrons de ces médias sont responsables de ce qui leur est arrivé...

Jacques Léwa Leno : Ça ne sert à rien de chercher à détruire l'image des autres. On parle quand même des gens qui ont investi dans ce pays. Et on ne peut pas aussi avoir à l'idée qu'un journaliste ne peut pas avoir des ressources pour vivre parce que c'est tout ce qui dérange y compris certains confrères. J'ai vu certains confrères soutenir les mêmes déclarations de ces commissaires. Ils pensent que si quelqu'un comme Lamine Guirassy qui a un média

puissant, cela n'a pas pu être possible, s'il n'est pas versé dans la corruption. Pourtant, nous sommes en Guinée, et tout le monde l'a vu évoluer de 2007 à maintenant. Tout le monde sait qu'il se réveille tôt à 04H du matin et il rentre tard la nuit, vous pensez que ce sacrifice ne pouvait pas payer ? Vous ne pensez qu'au jour d'aujourd'hui qu'il ne pouvait pas bâtir une entreprise forte comme celle qu'il a aujourd'hui ? Il faut que les gens arrêtent un peu parce que c'est facile d'accuser mais très difficile de prouver. Je crois que ces deux commissaires sont confrontés à cette réalité parce qu'ils n'ont aucun élément sous la main pour le prouver. Une chose est certaine, si la présidence dispose d'une telle liste avec son intention aujourd'hui de détruire les carrières des journalistes qui sont concernés par le retrait de ces agréments, je crois qu'elle n'hésiterait pas à rendre cette liste c'est parce que tout simplement ça n'existe pas. Ceux qui continuent à entretenir cette rumeur doivent arrêter parce que ceci n'est pas responsable.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le Directeur Général d'Espace TV !

Jacques Léwa Leno : Merci !

Entretien réalisé par Samuel Demba.

GUINÉE

L'écrivain Tierno Monénembo à la recherche de son manuscrit disparu

Cest le cauchemar de tout écrivain. Voir disparaître un manuscrit sur le point d'être édité. C'est ce qui est arrivé au romancier guinéen Tierno Monénembo. Le 22 mai dernier des voleurs sont entrés chez lui et lui ont dérobé son ordinateur. Depuis il recherche en vain son manuscrit. Tierno Monénembo n'en dort plus. Trois ans de travail ont

disparu le 22 mai dernier quand des voleurs se sont introduits chez lui et ont subtilisé son ordinateur. Dans celui-ci figurait un texte quasi achevé qu'il devait envoyer à son éditeur ce mois-ci pour une publication en janvier prochain. Un récit qui lui tient particulièrement à cœur. « C'est un manuscrit qui parlait de mon enfance, dans une période charnière, qui est celle

de l'indépendance guinéenne et des Indépendances africaines en général », décrit-il. Depuis ce jour fatidique, Tierno Monénembo a tout entrepris pour retrouver son ordinateur. Mobilisant les jeunes du quartier, promettant de fortes récompenses, s'exprimant dans la presse. Mais le mystère demeure. Qui a bien pu lui voler son manuscrit ?

« Toutes les hypothèses sont permises... Des petits délinquants de quartier, il peut s'agir d'une personne de mon voisinage qui veut me nuire. Il peut aussi s'agir de tout autre chose. On ne peut rien exclure dans un pays comme la Guinée où décidément, parler n'est pas une chose prudente », poursuit l'écrivain. Le prix Renaudot 2008 pour son livre Le roi de Kahel est

réputé pour son franc-parler en Guinée, ce qui lui vaut certaines inimitiés. Quoi qu'il en soit, il n'a pas totalement renoncé à retrouver son texte. Le collectif crée pour retrouver le manuscrit envisage d'envoyer une lettre ouverte au président Mamadi Doumbouya pour lui demander son aide.



CONDAMNATION DE SADIBA KOULIBALY

Les avocats de l'officier parlent de complot orchestré par le ministre Morissanda Kouyaté

La vie de l'ancien chef d'Etat-major des armées a basculé en moins de 24H à Conakry, à l'issue d'une procédure judiciaire. Le Général Sadiba Koulibaly qui était considéré comme le numéro 2 du Conseil National du Rassemblement pour le Développement-CNRD peut dire adieu aux privilèges du pouvoir. L'officier militaire a écopé de cinq ans d'emprisonnement ferme par le tribunal militaire à l'issue d'un procès où il a été accusé de désertion à l'étranger et détention d'armes illégales. La défense de l'officier dénonce cette condamnation et parle de politisation du procès. Me Moussa 2 Kéita, un des Conseils de l'ancien chargé d'affaires à l'Ambassade de la Guinée à Cuba s'est confié à votre quotidien.

L' Aigleinfos : Au terme d'un procès qui a pris toute la journée du vendredi, 14 juin 2024, votre client a été retenu dans les liens de la culpabilité par le tribunal militaire et envoyé en prison. Que pensez-vous de cette décision ?

Me Moussa 2 Kéita : Cette condamnation n'a rien à voir avec le juridique. C'est-à-dire que c'est un dossier politique. On avait pensé que c'est une montagne mais après l'examen minutieux de l'enquête préliminaire devant le magistrat instructeur, on s'est rendu compte que... A l'entame d'ailleurs, on voulait criminaliser cette procédure en lui collant des infractions : tentative de meurtre, de rébellion et complot éventuellement suivi de désertion et détention d'armes illégales. Mais le juge instructeur a pris le courage de rendre une ordonnance de non-lieu contre un commandant et il a disqualifié.

L'Aigleinfos : On parle quand même de cinq ans de prison contre le Général



Sadiba Koulibaly et au même moment ses coaccusés ont été relaxés pour délit non constitué ?

Me Moussa 2 Kéita : Oui, les gardes ont été relaxés contrairement au Général. Mais je ne sais pas ce qui a pu se passer entre-temps parce qu'après avoir débattu le dossier, on a attiré l'attention du tribunal mais l'audience a été suspendue pour décision

être rendue sur siège. Et quand le procès a repris, le juge a renvoyé les gardes des fins de la poursuite et condamné le Général à cinq ans de prison ferme. D'ailleurs le procureur a surpris tout le monde et on a eu l'impression qu'il n'a pas fréquenté une institution de droit parce qu'on a compris que sa réquisition était pré-rédigée. Dans sa réquisition a demandé dix ans de prison contre le Général alors qu'en

matière correctionnelle, la peine maximale c'est cinq. On s'est rendu compte que sa réquisition était préétablie, il a eu des instructions du haut lieu.

L'Aigleinfos : Dites-nous pourquoi votre client a quitté son poste d'Ambassadeur à Cuba et rentré à Conakry sans autorisation de sa hiérarchie ?

Me Moussa 2 Kéita : Il assurait le poste intérimaire d'Ambassadeur à Cuba. Et pendant cinq mois successifs, son personnel n'avait pas de salaire mais cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas payés en Guinée. Leurs salaires tombent mais ils ne peuvent être payés parce que le pays est sous embargo. Donc en sa qualité d'Ambassadeur, il a mené des démarches auprès des autorités mais en vain. Il a même dépêché son directeur financier en Espagne parce qu'on lui avait dit qu'il pouvait entrer en possession de l'argent à partir de là-bas mais c'est resté sans effet. Voyant qu'il n'y avait pas de possibilité à l'étranger, il a fallu qu'on crée

un compte à la banque centrale afin de retirer l'argent et mettre dans une valise diplomatique pour acheminer à Cuba. Le ministre des Affaires étrangères est informé de toutes ces démarches par écrit. Et quand il est venu en Guinée, il a même été reçu en audience par lui.

L'Aigleinfos : Dans la nuit du même jour, votre client a été radié des effectifs de l'armée avec plusieurs autres officiers militaires. Que pensez-vous de cet autre événement ?

Me Moussa 2 Kéita : De principe, on est Général à vie même quand vous êtes à la retraite. Mais voyant que l'impossibilité de ce côté, on l'a rétrogradé en Colonel pour le radier. Quelque part, vous comprendrez l'acharnement de ce gouvernement provoqué par le ministre des Affaires étrangères, Dr Morissanda Kouyaté contre le Général parce que c'est le non paiement du personnel de Cuba qui a conduit le Général dans cette affaire.

L'Aigleinfos : Expliquez-nous comment la vie de votre client peut-elle basculer d'un coup, lui qui était le numéro 2 du CNRD ?

Me Moussa 2 Kéita : On est vraiment surpris et étonné. On ne doit pas se servir de la justice pour faire un règlement de compte. Le président du tribunal ne devrait pas accepter cela.

L'Aigleinfos : Et qu'allez-vous faire pour sortir votre client de là ?

Me Moussa 2 Kéita : On a interjeté appel. Ce qui veut dire que ça suspend l'exécution du jugement rendu par le tribunal.

L'Aigleinfos : Merci à vous Me Moussa 2 Kéita, Avocat à la cour, un des conseils du Général Sadiba Koulibaly !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Un des avocats de Dadis se dit menacé

Le mercredi 19 juin 2024, Me Jocamey Haba, un des avocats de Moussa Dadis Camara dans le procès des événements tragiques du 28 Septembre a dit être victime de menaces avec sa famille, annonçant dans la foulée une plainte contre X.



«Je suis menacé et ma famille est menacée. Je suis obligé de mettre ma famille à l'abri. Et, moi je suis obligé de tourner dans des hôtels. Pourquoi les gens n'aiment pas la vérité mais il faut que les gens comprennent, ceux qui suivent la voix de la vérité sont protégés par Dieu...Ceux qui sont en train de me menacer, ceux qui veulent ma vie ont déjà échoué depuis longtemps et ils ne réussiront pas parce que je

serai là aujourd'hui et je serai là lundi. Et, je viendrai en pleine santé. De qui on veut se moquer dans cette affaire ? D'ailleurs demain ou après-demain, je déposerai plainte contre X pour menace et je pense que ma famille et moi seront protégés parce que ceux qui n'aiment pas la vérité ne veulent pas l'entendre. On ne peut pas rendre un homme monstre alors que chacun sait qu'il ne l'est pas. Moi, personne

ne peut me perturber, je garde toute ma sérénité et rien ne changera dans ma façon d'intervenir, je resterai dans les limites de la loi, je suis en train de plaider et je ferai mon travail, il faut que chacun comprenne que nous ne faisons que notre travail en tant qu'avocat et ce travail là nous le ferons avec tous les moyens légaux qu'il faut», a martelé Me Jocamey Haba

Mamadou Oury



BEPC

L'existence des groupes WhatsApp et Messenger, des téléphones déjà saisis dès la troisième journée (Mohamed Ansa Diawara, porte-parole du MEPU-A)

Des téléphones ont déjà été saisis dans des centres d'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle en cours. C'est le porte-parole du Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation qui l'a annoncé mardi 18 juin 2024 dans votre hebdomadaire. Mohamed Ansa Diawara déclare que cette opération a été possible grâce aux alertes reçues par le département sur l'existence des plateformes créées sur les réseaux sociaux dans le but unique de traiter des sujets du BEPC pour les candidats.

L'Aigleinfos : Selon un communiqué du Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation, vous avez été alertés de l'existence des groupes WhatsApp et Messenger sur les réseaux sociaux. Est-ce que vous avez vérifié cette information aujourd'hui, troisième journée du BEPC ?

Mohamed Ansa Diawara : Nous avons des dispositifs qui peuvent déceler l'existence de ces groupes WhatsApp et Messenger mais aussi d'autres informations venues d'ailleurs ont conforté l'information donnée par nos dispositifs. En plus, les téléphones qui ont été saisis sur les élèves, leurs contenus ont prouvé l'existence de ces groupes.

L'Aigleinfos : Comment est-ce que cela puisse être possible puisque dans les préparatifs des examens nationaux, il a été dit clairement qu'aucun candidat ni un surveillant ne doit porter de téléphone sur lui jusqu'à la fin des évaluations ?



Mohamed Ansa Diawara : C'est un acte de sabotage pur et simple parce qu'il a été dit qu'aucun membre du jury des centres, excepté les délégués, ne doit porter de téléphone sur lui. Si des téléphones sont découverts sur les élèves, en ce moment on dit clairement qu'il y a des individus malintentionnés qui veulent

saper les efforts que le département et le gouvernement sont en train de faire dans le système éducatif guinéen.

L'Aigleinfos : Quel est le sort réservé aux personnes appréhendées avec les téléphones dans les centres ?

Mohamed Ansa Diawara : Nous, nous appliquons purement et simplement les dispositions de nos règlements en vigueur. Il s'agit bien des règlements généraux des concours scolaires. Ces règlements stipulent dans les articles 79 et 48 que lorsqu'un candidat est pris dans ce cadre de figure, il est éliminé pendant l'examen au cours duquel il a commis cette fraude et il sera poursuivi par le tribunal. C'est pourquoi d'ailleurs dans notre communiqué, on a saisi le procureur général près le TPI de Kaloum et l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'informatiques pour des enquêtes dans l'optique d'appréhender les administrateurs de ces groupes.

L'Aigleinfos : Est-ce que cela a porté un coup à cette troisième journée du BEPC ?

Mohamed Ansa Diawara : Nous avons passé une bonne journée de la surveillance parce que nous sommes en alerte maximum pour mettre hors d'état de nuire tous ceux qui

veulent tenter de par ces moyens saper nos efforts. Et nous devons redoubler d'efforts pour contrer ces saboteurs.

L'Aigleinfos : Dans quelques jours, on parlera du Baccalauréat, le troisième et dernier examen qui est sera d'ailleurs compliqué que les précédents. Comment vous y prenez pour prévenir ces réseaux ?

Mohamed Ansa Diawara : Au fur et à mesure que nous partons, comme les niveaux ne sont pas les mêmes, nous montons d'un cran. C'est pour dire que nous ne baisserons pas les bras pour qui que ça soit. Nous voulons que ceux qui ont accepté d'étudier soient récompensés mais pas quelqu'un qui n'a pas travaillé durant toute l'année, lui on va se croiser.

L'Aigleinfos : Merci Monsieur Mohamed Ansa Diawara, porte-parole du MEPU-A !

Mohamed Ansa Diawara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

CNT

Le message du président Dansa Kourouma à l'occasion de la fête de Tabaski

À l'occasion de la célébration de la fête de Tabaski, Dr Dansa Kourouma, le président du Conseil national de la transition (CNT) a adressé un message aux fideles musulmans de Guinée et d'ailleurs.

«Le Peuple de Guinée, en plus d'être fier et résilient, est profondément attaché à la foi. C'est pourquoi, à l'occasion de cette fête de la Tabaski, j'en appelle aux valeurs essentielles de partage et de générosité, mais aussi celles de la solidarité, du respect, de la coexistence pacifique et de la fraternité.

Pour la circonstance, nous

nous retrouvons en famille et entre amis pour festoyer et renforcer nos liens. Cependant, tâchons de nous rappeler que d'autres sont dans le besoin et tendons leur la main avec respect et empathie.

J'implore le tout puissant Allah de protéger la Guinée, ses valeureux filles et fils, en consolidant notre vivre ensemble. Qu'il soit le guide

infaillible des dirigeants vers un avenir radieux de notre belle Nation. Que cette journée soit remplie de bénédictions et de joie pour vous et vos proches.

Puissent les prières et sacrifices de la Tabaski, fortifier notre amour pour la Patrie», a écrit Dr Dansa KOUROUMA Président du CNT.

Mamadou Oury



COUPE DU MONDE 2026

Qualification guinéenne compromise

Gagner contre l'Algérie et perdre contre le Mozambique pour dire « qu'on ne peut pas gagner à chaque fois » est parole et mental de loser, de perdant. Un loser ne va pas aux J.O ou en coupe du monde, où il faut gagner. Et quand on entend le ministre de la jeunesse et des sports dire que la délocalisation des matchs du Syli National coûte énormément cher, il y a à dire...

Le coach semble se glorifier jusqu'au firmament de la qualification du Syli pour les J.O devant l'équipe d'Indonésie, quand certains se demandent si l'Indonésie a un championnat de football digne du nom. Et quand il dit que la Guinée a été invitée aux J.O de Mexico-68, c'est du dédain pour donner de la valeur à sa qualification, que la Guinée n'a jamais réalisée avant lui. Justement, il n'a qu'à se renseigner auprès des Algériens.

Quant à la délocalisation des matchs au Maroc sous prétexte des relations fraternelles entre les deux pays, mais dans ce cas pourquoi pas le Mali, le deuxième poumon d'un même cœur ? On connaît aussi la rhétorique de la proximité du Maroc avec l'Europe, où la plupart des joueurs du Syli sont dans des clubs, mais ce qui est gagné par-là est doublement perdu dans des surfacturations.

Au moment où la CRIEF a de la peine à faire la lumière sur les détournements de la gouvernance passée, au moment où les médias qui fouinaient au fond dans toutes les malversations sont fermés, un site internet de la place a eu le courage de publier les détails des dessous de matchs au Maroc, une supercherie que le CNRD n'allait jamais soupçonner. Par peur des mêmes représailles, l'article a été décroché, mais c'était déjà sur la place publique. Voilà l'importance d'une presse libre et responsable. Il y a des raisons de rétablir les médias fermés et redéfinir ce qu'on appelle cahier des charges. La presse est le quatrième pouvoir, mais elle a ses limites. Une presse responsable ne doit pas être l'instrument d'un groupe d'hommes ou d'un parti politique pour s'attaquer au pouvoir, surtout en Afrique, ni de servir à un tiers qui a de l'argent et qui a des comptes à régler.

Si Keamou Bogola Haba ne savait pas pourquoi les délocalisations des matchs coûtent cher, il le sait maintenant par la presse : des nuitées aux petits déjeuners et aux repas sont surfacturés au double, voire plus.

Dans les années 2002-2008 et suivantes, le Syli se regroupait à Malaga, au mois de décembre avant de venir à une CAN. Malaga est une station balnéaire. En été, les vacanciers du monde y viennent. Malaga refoule du monde, mais pas en



hiver, quand tout le personnel est en vacances d'hiver. Le personnel d'entretien se relayait. Les chambres sont presque gratuites. C'est pendant cette période qu'on envoyait le Syli National pour une mise au réfrigérateur à la place d'une mise au vert pour venir à une CAN. Au mois de décembre, la température avoisine les moins 10 à Malaga et à plus 30 degrés et plus en Afrique tropicale. Un écart de 30 à 40 degrés produit un impact négatif même sur les body-buildings ... Les factures et frais d'hôtel étaient facturés au tarif d'été.

Lors d'un stage pédagogique en RDA, pour sanction, on a été envoyé en vacances de décembre 1982, dans un hôtel de grand standing, à Herringdorf, dans une station balnéaire, à côté de Rostock. On disait que l'hiver de 1982 était le plus vigoureux depuis ho-ha. La neige couvrait le sol sur plus d'un mètre. Tout le monde était devant la télé avec les chaudières à plein rendement. Impossible de mettre le nez dehors. On s'était hasardé à marcher sur près d'un kilomètre de l'hôtel. L'eau de la mer était solidifiée, pas de vague. L'hôtel de grande renommée n'était tenu que par deux maintenanciers, les repas étaient servis à froids... Ce fut une expérience très instructive pour parler de la magouille à Malaga. Actuellement, c'est à Dubaï. Ça monte en étoile et en standing ! La Guinée avec son économie fragile débourse des centaines de millions pour chaque rencontre de football pour s'entendre dire « qu'on ne peut pas gagner à chaque fois. Pourquoi payer si cher pour ne pas gagner ? Voilà pourquoi la

guéguerre à la FEGUIFOOT avait tiré si en longueur, et voilà pourquoi le comité de normalisation avait tenu à se cramponner. Les responsables du football guinéens vivent mieux que les ministres, ils n'ont jamais voulu la gloire du pays, ils ont voulu de l'argent pour eux par le truchement du Syli National et sur le dos du contribuable guinéen. Si on auditaient seulement la CAN 2006 pour éclairer la lanterne des Guinéens : alors que toutes les primes ont été budgétisées jusqu'à la finale, l'on a trouvé le moyen de bloquer le paiement des trois victoires de la phase de poule. Pour une fois, la Guinée a survolé sa poule. Les discussions sur le paiement des primes ont eu lieu tard dans la nuit, à la veille des quarts de finale contre les Lions de la Téranga, largement à la portée du Syli, cette année-là. On ne dit pas autre chose, mais cette année-là, le Syli National avait la CAN à sa portée pour réparer le faux-pas d'Addis Abeba 1976, pour boucler la boucle des 30 ans de la traversée du désert, hélas ! Comme les Guinéens avaient tout fait pour ne pas gagner, le Sénégal avait gagné, à la Pyrrhus, par une gifle cinglante de Henri Camara pour se faire écrier par la Tunisie, au tour suivant (6-0 ?). Ferdinand Koly, en voulant assassiner Fodé Mansaré s'est mis à la retraite comme Marcel Desailly, qui aussi avait voulu "dépiercer" Alhadj Diouf, en coupe du monde 1982... Un jour, quand Patrice Neveu, le coach du Syli à cette époque, va écrire ses mémoires de « coach vendu et floué », on saura un peu plus sur ces quarts de finale truqués. Il doit garder quelque chose contre le Sénégal, qui ne l'avait

pas embauché, par la suite.

Autres filières de la magouille. Pourquoi les frais de rénovation des stades du 28 Septembre et de Nongo sont si exorbitants ? Beaucoup avaient cru que Alpha Condé n'avait pas tenu sa promesse d'organiser la coupe d'Afrique de 2025 par manque de volonté. Beaucoup ont vu l'incapacité de Mamadi Doumbouya, puisque dans son cas, des commissions avaient été mises sur pied en fanfare pour les études de faisabilité sur les sites choisis, même un projet de flotte aérienne avait été en discussion, et puis, rien. N'était-ce pas parce que les factures et les devis étaient gonflés et surgonflés à la limite du possible par une connivence entre des Guinéens et des intermédiaires des fournisseurs et des techniciens exécutants ? Si les travaux de rénovation des stades du 28 Septembre et de Nongo sont presque égaux au neuf, on peut comprendre le jet de l'éponge de Alpha Condé et de Mamadi Doumbouya. On ne sait plus ce qu'est devenu le COCAN...

La surfacturation est dans l'ADN du Guinéen. On a vu des ponts de 4 mètres de large sur 8 mètres de long qui ont coûté dans les 200 millions de francs à une époque où, avec ce même montant, certains professeurs qui enseignaient à leurs élèves le calcul des devis en fonction ouvrages et en fonction des prix des matériaux sur le marché, eussent construit deux ponts pareils et garder suffisamment de nèm-nèm. Les Guinéens savent-ils que le devis du barrage Garafiri de 950 millions de francs guinéens présenté par « Grand Projet » avait été revu à la baisse à 650 millions

par les spécialistes de la Banque Mondiale, et dans ce devis gonflé, tous les fonctionnaires guinéens avaient payés 5000 francs chaque mois ?

Mais encore, quelle est la logique d'un regroupement princier à Dubaï pour venir jouer au Mali, au Burkina ou en Côte d'Ivoire alors que le peuple manque de tout ? Chacun a pu constater la baisse du régime de ces équipes en seconde mi-temps. Les Guinéens s'adaptent moins aux variations de température que les Camerounais, qui sont des Lions, mais qui sont aussi gérés par une FECAFOOT corrompue jusqu'aux os. Combien de joueurs sont venus à la CAN diminués, et combien de temps leur a-t-il fallu pour retrouver leur niveau dans leur club, après chaque CAN ?

Kaba Diawara est fier d'avoir réussi à faire venir des binationaux dont la France n'a pas besoin. Avec ces mêmes binationaux il se cherche depuis des années, il n'a pas une équipe-type avec un fond et un schéma de jeu. Depuis trois ans, le Syli n'a jamais enchaîné des victoires parce que les victoires ne sont dues qu'à des actions individuelles ou des buts de hasard, de chance. A chaque fois, il est critiqué par la presse, qui a assez d'avoir mal à l'orgueil. Voilà qu'on parle encore de la presse...

Quant à Serhou Guirassi, qui n'a rien montré aux Guinéens après plusieurs rencontres, parce que l'ambiance n'est pas la même qu'à Stuttgart. Là où il veut aller, à Milan ou où-là, situation sera plus favorable ? On connaît peu de joueurs qui ont réussi dans 2 clubs différents, mais eux, sont des supermans : Maradona, Figo, Zidane, Ibrahimovic, CR7, et qui d'autres ! Libre à lui de se laisser conduire comme un mouton par ses agents. Il se demande s'il va ou non participer aux J.O avec le Syli National ... Veut-il se faire prier ?

Enfin, avec cette mentalité de Kaba Diawara, les prochaines rencontres du Syli National pour la coupe du monde contre l'Ouganda, le Botswana, l'Algérie et le Mozambique, il en faudrait beaucoup au Syli. Quant aux jeux olympiques, la "poule-coq" dans laquelle la Guinée se trouve ...

BEPC

Le ministre de la Jeunesse et des Sports lance les premières épreuves à Dabompa

48H après le Certificat de fin d'Etudes Élémentaires, place au Brevet d'Etudes du Premier Cycle. A Dabompa, c'est le Ministre de la Jeunesse et des Sports en compagnie de son homologue de la Pêche et de l'Économie maritime qui a lancé les épreuves du BEPC. Ils sont plus de 24 mille candidats dans la commune de Matoto à affronter cet examen de passage au lycée.



Le lancement de ces premières épreuves a eu lieu au Collège Moderne de Dabompa devant la première autorité de la nouvelle commune Tombolia. Dans cette juridiction, plus de vingt-quatre mille candidats au BEPC affrontent cet examen. C'est du moins les statistiques dont dispose le Directeur Communal de l'Éducation de Matoto.

«Les statistiques au compte du BEPC session 2024 dans la commune de Matoto se présentent comme suit : en enseignement général, ils sont 23. 346 dont 11. 748 filles ; en enseignement Franco-arabe on a 572 candidats dont 158 filles pour un total de 35. 094 candidats, repartis en cinquante centres dont deux en enseignement franco-arabe », a déclaré Sékou Kaba. Il poursuit en donnant l'effectif du centre où le lancement des premières épreuves a eu lieu : « ce centre-là a 360 candidats dont 222 filles », ajoute-il.

Pour la première autorité éducative de Matoto, les consignes sont les mêmes : pas de favoritisme. Ceux qui tenteront de frauder, seront d'ores et déjà éliminés.

«On a réussi à crédibiliser les examens, depuis que le CNRD

est arrivé au pouvoir. Le président de la République a compris qu'un pays ne peut pas bouger sans son système éducatif. Raison pour laquelle nous, nous observons le mérite. Croyez-moi, les plus méritants seront proclamés admis et les non-méritants vont redoubler la classe », a-t-il prévenu.

Ayant pris part à la cérémonie, le président de la délégation spéciale de Tombolia se dit impressionné par l'atmosphère qui a prévalu dans ce centre.

«Nous avons constaté un encadrement bien fait avec des candidats très sereins. L'inspection Régionale de l'Éducation a lancé un message aux candidats en leur disant d'être sereins, moins de stress et plus de rigueur en s'adressant aux surveillants. Nous avons constaté que dans ce centre, cela prévaut ici. On a aussi été attiré par le fait que dans ce centre, qu'il y ait beaucoup de filles environ 70% que de garçons. Il faut que les candidats restent courageux, qu'ils évitent la fraude », a conseillé Dr Moundjour Chérif.

Devant les candidats, le Ministre de la Jeunesse et des Sports en compagnie de son

homologue de la Pêche et de l'Économie maritime, a passé le message du gouvernement. Kéamou Bogola Haba a insisté sur le rôle que le CNRD accorde à l'éducation en invitant les acteurs impliqués dans ce processus à faire preuve de responsabilité.

«Nous sommes dans une période de refondation et qui parle de refondation parle de l'éducation. Et nous avons pris les choses en main il y a maintenant quelques années pour que l'éducation soit le soubassement de tout ce que nous allons bâtir dans ce pays. Généralement on avait de sérieux problèmes parce que les enfants n'arrivaient pas à étudier à cause des grèves. Tel n'est pas le cas parce que nous avons connu moins de grève que les années précédentes. C'est important que nous soyons là pour les encourager et évidemment toute la famille de l'éducation pour leur dire que c'est ce qu'il faut. Ce qui est intéressant dans ce centre, est que nous avons constaté qu'il y a plus de filles que de garçons, ce qui est intéressant. Mais généralement on remarque que la scolarisation de la jeune fille est très élevée dès le bas âge mais plus nous évoluons au lycée et l'université, ça diminue. Mais si déjà cette proportion se maintient ça veut dire qu'il y a des chances qu'elles puissent aller à l'université avec un nombre important. Mais la tolérance zéro a été la règle depuis le CNRD est là et je pense que tout le monde a pris conscience. Si les enfants apprennent à tricher, ils vont le faire dans l'administration et c'est se tromper soi-même. Et je crois que les surveillants et tout l'encadrement sont conscients mais surtout à ne pas effrayer les enfants », a instruit le ministre.

Samuel Demba. D

AFFAIRE CORRUPTION DANS LA PRESSE Les deux commissaires suspendus de la HAC font leur mea culpa

L'affaire de corruption dans la presse a fait couler ces derniers jours des flots d'encre et de salive dans le pays du général Mamadi Doumbouya. Deux commissaires de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Ibrahima Tawel Camara et Djènè Diaby, avaient accusé des patrons de presse d'avoir reçu d'importantes sommes d'argent des autorités actuelles pour accompagner la transition CNRD.

Cette sortie avait valu à ces deux commissaires d'être suspendus par le collège des commissaires de la HAC. Ils ont par la suite cru devoir se rétracter et présenter leurs excuses au Président de la transition, au Premier ministre, aux médias et à tout le peuple de Guinée.

«Nous, Ibrahima Tawel Camara et Djènè Diaby (commissaires à la Haute Autorité de la communication-HAC), décidons, après l'incident regrettable survenu à Kankan, en Haute Guinée, lors de la rencontre avec les médias de cette localité le 12 juin 2024, de présenter toutes nos excuses au Premier Ministre du pays, Chef de l'État, chef suprême des Armées, le Général Mamadi Doumbouya, au Premier ministre, chef du gouvernement, aux médias et à tout le peuple de Guinée.

Nous regrettons sincèrement avoir tenu des propos déplacés qui n'avaient aucun lien avec l'objectif de la rencontre.

L'existence supposée d'une liste d'émargement des patrons de presse à la présidence (liste tenue par M. Thierno Mamadou Bah, Conseiller Spécial du président) et la descente d'un groupe de militaires dans les

rédactions des stations fermées sont entre autres propos qui n'avaient pas leur place dans cet entretien.

Par conséquent, nous demandons humblement à toutes les personnes de bonne volonté de bien vouloir se joindre à nous pour que ce linge sale puisse se laver en famille, et que les uns et les autres puissent revenir à de meilleurs sentiments. Ce qui, sans nul doute, contribuera largement à faciliter le renforcement de la cohésion sociale pendant cette transition sagement conduite par l'Homme du 5 Septembre et ses valeureux compagnons du CNRD. Comme dit l'adage, une faute avouée est à moitié pardonnée.

Nous comptons entièrement sur la contribution de chacun et de tous pour que les choses reviennent à la normale dans le monde de la presse dont les autorités de la transition ont grand besoin pour rendre visibles et lisibles leurs actions dans le cadre d'un retour apaisé à l'ordre constitutionnel dans notre pays», ont écrit les deux commissaires suspendus de la HAC, Ibrahima Tawel Camara et Djènè Diaby. Leurs excuses n'ont pas suffi pour leur éviter un procès pour diffamation.

Kaba Kankoula



EXAMENS NATIONAUX

**Après le CEE,
place au BEPC**

Le vendredi 14 juin, les candidats au BEPC (Brevet d'études du premier cycle) ont emboîté le pas à ceux du CEE, avec un léger remaniement de leur calendrier initial pour cause de célébration de l'Aïd el Kébir ou fête de Tabaski.



Le coup d'envoi des examens nationaux, session 2024, a été donné le lundi 10 juin sur toute l'étendue du territoire national. L'honneur est revenu aux élèves de 6^e Année, candidats au Certificat d'études élémentaires (CEE) d'ouvrir le bal.

C'est le Premier ministre, accompagné du ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation qui a lancé les premières épreuves du CEE à Mandiana, dans la région administrative de Kankan, en Haute Guinée. Partout, des conseils ont été donnés aux candidats tout comme des instructions fermes aux surveillants pour que tout se déroule dans de bonnes conditions dans les centres d'examen. Des dispositions d'ordre sanitaire et sécuritaire ont également été prises. Le vendredi 14 juin, les candidats au BEPC (Brevet d'études du premier cycle) ont emboîté le pas à ceux du CEE, avec un léger remaniement de leur calendrier initial pour cause de célébration de l'Aïd el Kébir ou fête de Tabaski. Les mêmes conseils ont été prodigués aux candidats et surveillants pour un bon déroulement de cet

examen marquant la fin du premier cycle. La boucle sera bouclée par les élèves de terminale candidats au baccalauréat. tous les observateurs, l'organisation des examens nationaux session 2024 aura valeur de test pour le successeur de Guillaume Hawing à la tête de ce département stratégique qu'est celui de l'Enseignement et de l'Alphabétisation. Les admis au CEE s'ouvriront les portes du collège, ceux du BEPC deviendront lycéens à la prochaine rentrée scolaire. Quant aux élèves de terminale, il leur faudra décrocher le baccalauréat pour pouvoir accéder aux institutions d'enseignement supérieur du pays. Au terme des examens nationaux qui se tiennent après les compositions de passage en classe supérieure (pour les classes intermédiaires), les élèves et les enseignants auront droit à trois de vacances bien méritées. Une période souvent mise à profit par les intéressés pour voyager (à l'intérieur ou à l'étranger), apprendre un métier (coiffure, couture, conduite auto) ou mener une activité génératrice de revenu (petit commerce, gardiennage)

Kéfina Diakité

ACTUALITÉ

CONAKRY

**Un nouveau bureau élu des
ressortissants de N'Zérékoré
pour le développement et
prévention des conflits**

L'Association des Ressortissants de N'Zérékoré à Conakry a désormais un nouveau président. Pierre Lamah, magistrat de profession a été élu à la tête de cette organisation le samedi 15 juin 2024, à l'issue d'une assemblée générale tenue à Lambanyi.

La région forestière notamment la préfecture de N'Zérékoré est souvent le théâtre de guéguerres et querelles entre les fils de la localité. Comment renforcer la cohésion entre ces ressortissants vivant à Conakry et ceux de N'Zérékoré autour des initiatives citoyennes de développement, c'est la principale raison de la mise en place de l'Association des Ressortissants de N'Zérékoré à Conakry.

Au cours d'une assemblée générale organisée à Conakry, il a été question du renouvellement du bureau. Et cette réunion a été marquée par la présence de Docteur Eugène Kaman Lamah, représentant du patriarche de la Forêt dans le grand Conakry et membre de la commission d'organisation de l'élection. Ce notable a apprécié le déroulement de cette élection qui s'est passée selon lui, dans les conditions les meilleures.

« Cette élection s'est passée dans la plus grande convivialité et je pense que c'est une lueur d'espoir pour la préfecture de N'Zérékoré et toute la Forêt. L'inclusivité a prévalu car les gens se sont présentés à travers les onze sous-préfectures de N'Zérékoré et le bureau sortant a fait acte de sagesse en démissionnant », a-t-il apprécié.

Les problèmes qui assaillent la préfecture comme les conflits intercommunautaires, étaient au centre des préoccupations. Ce notable de la Forêt souhaite que cela soit pris à bras-le-corps par le bureau.

« La préfecture de N'Zérékoré est impactée par des conflits très souvent avec la cohabitation avec nos cousins Koniakés et même récemment il y a eu avec les Manons. Si ce n'est pas officiel ça peut exister parce que regarder un peu nos confrères de Lola ce qu'ils traversent. Dons nous

sommes en train d'informer, mettre une équipe solidaire en place pour créer une culture de citoyenneté pour que nos populations puissent adhérer à l'esprit du dialogue, anticiper les conflits par la mise en place des structures éclairées, par un développement communautaire parce que ceci est régi par une faiblesse d'esprit qui crée le chômage, respecter le pouvoir des ancêtres, respecter l'arrivée de la jeunesse pour les outiller à être employée », s'est-il engagé.

L'ancien ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, et président sortant a passé près de deux décennies à la tête de l'ARZEC. Professeur Edouard Nyankoye Lamah et toute son équipe ont démissionné et laissé la place à la nouvelle génération pour diriger l'organisation. Cependant, il a tenu à léguer des conseils à ce bureau pour l'atteinte des objectifs.

« Depuis 2006 je suis à la tête de cette association. Mais au début c'était une ONG (ADZ : Association pour le Développement de N'Zérékoré) créée en 1984, dont je fus le président.

Je veux dire à la nouvelle équipe que c'est une question sociale, de communauté et nous devons rester les mains dans les mains. Mais pour que ça marche, il faut de l'argent, et les cotisations doivent aller dans les projets de développement concrets. Je leur ai dit aussi de rester en contact avec nous pour les meilleurs conseils. On les supporte et on est tous ensemble », a laissé entendre l'ancien Ministre.

À peine élu pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois, le président de l'Association des Ressortissants de N'Zérékoré à Conakry, le nouveau président de l'association veut rassembler tous les fils et filles

de sa préfecture vivant dans la capitale.

« C'est un sentiment de réconfort de se retrouver parmi ses frères et sœurs pour réfléchir ensemble sur les enjeux d'ordre social, économique et culturel qui s'opposent à notre préfecture pour pouvoir les discuter et trouver solutions pour le bien-être des ressortissants de N'Zérékoré mais aussi pour tous ceux vivent là.

Le principal défi c'est de chercher à rassembler le plus grand nombre de ressortissants de N'Zérékoré vivant à Conakry parce que nous sommes des milliers ici mais très malheureusement quand on parle de réunion, vous ne les retrouverez pas. On doit les intéresser à venir, les identifier et travailler main dans la main pour faire avancer les ressortissants de la préfecture. Par exemple des questions de solidarité, quand quelqu'un a des difficultés comment faire pour lui venir en aide, des jeunes ressortissants sont au chômage, comment faire pour les aider à trouver de l'emploi, la promotion des cadres. Nous allons nous employer pour le bien de nos ressortissants », a dit Pierre Lamah.

Ce magistrat souhaite mettre un terme aux conflits qui assaillent la Forêt ces derniers temps.

« Concernant la résolution des conflits, nous sommes conscients que ça existe toujours même au sein d'une même famille. Donc nous allons faire en sorte que cela disparaisse pour que nous pouvions vivre dans l'union, le respect mutuel et l'estime des autres », a-t-il ajouté.

L'Association des Ressortissants de N'Zérékoré à Conakry a été créée depuis 1984. Il a aujourd'hui quarante ans d'existence.

Samuel Demba. D

*Line L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

«DIFFAMATION» CONTRE LE CHEF DE L'ETAT

Ibrahima Tawel Camara de la HAC plaide coupable au TPI de Kaloum

Le mercredi 19 juin, il s'est ouvert au TPI de Kaloum le procès des deux commissaires de la Haute Autorité de la Communication-HAC (Ibrahima Tawel Camara et Djené Diaby) poursuivis pour « diffamation » à l'égard du chef de l'État.



«Nous étions à l'intérieur du pays pour une mission de sensibilisation dans le but de respecter l'éthique et la

déontologie du métier. Nous avons fait le tour des médias et rédaction par rédaction ensuite nous avons rencontré l'ensemble des rédaction. C'est dans la phase des questions réponses de cette rencontre, qu'il y a eu dérapage. Ce n'est pas facile de parler. Nous, on ne savait pas qu'on n'était retransmis en direct par certains sites en ligne. Ils devraient nous informer qu'on était en direct. Mais cela n'a pas été fait. Surtout le site Guineematin.com. D'ailleurs, à l'arrivée de notre équipe à la HAC, c'est le premier média qu'on a eu à sanctionner justement pour avoir fait le direct lors de l'élection. Depuis lors, c'est comme si ils cherchaient à trouver faille dans

nos faits et gestes. En plus, ces mêmes personnes qui ont fait ce reportage n'étaient pas parmi les médias invités...C'était dans l'euphorie, parce qu'il y avait des journalistes qui nous avaient envoyé des questions qui n'avaient aucun rapport avec le message de la sensibilisation porté par la mission.

Nous n'étions pas tenus obligés de répondre, mais nous ne savions pas qu'on était en direct. Le travail d'un journaliste, même quand il fait une interview, ce n'est pas de divulguer tout ce que l'interlocuteur dit. Il doit triller. Tout ce qui était dit n'était pas censé sortir de là-bas. Parler, ce n'est pas facile. Surtout

quand nous sommes avec des journalistes. Ces déclarations ont juste été une erreur de langage», a déclaré le commissaire Ibrahima Tawel Camara à la barre. A la question du parquet de savoir s'il peut apporter la preuve de ces déclarations, Tawel a répondu en ces termes: « Non, je ne peux pas. Je vous assure que cela a été une erreur de langage. Nous présentons des excuses à tout le monde. A commencer par le Premier magistrat, le chef de l'État, les patrons de presse et même aux citoyens ». Affaire à suivre...

Mamadou Oury

HOMMAGE POSTHUME

Dr Mamoudou Bolaro Barry immortalisé à Dounet (Mamou)

L'ADDOC (Association pour le Développement de Dounet Centre) a mis à profit la célébration de la fête de Tabaski pour rendre un vibrant hommage à Dr Mamoudou Bolaro Barry assassiné devant son épouse en France, près de Rouen. Un crime raciste qui avait suscité de l'indignation aussi bien en France qu'en Guinée.

Selon Mediaguinee, ce gala mémorial qui s'est déroulé le lundi 17 juin, lendemain de la fête de Tabaski a mobilisé, des centaines des jeunes et des femmes et filles de Dounet, des responsables commerciaux de Mamou mais aussi de Dounet pour venir témoigner la grandeur de l'homme. Venu honorer par sa présence avec l'ensemble du bureau, le président de la délégation spéciale de Dounet Ousmane Barry a profité de l'occasion pour remercier les organisateurs pour ce geste hautement significatif avant d'exhorter les citoyens au travail, à la solidarité, à l'harmonie et à l'entente pour l'émancipation de Dounet. Dans son discours de circonstance, Thierno Amadou Barry, représentant le Président de l'association a fait savoir que c'est un honneur pour lui de prendre la parole au nom de l'ADDOC lors de cette journée mémorable pour immortaliser leur ami, frère, fils, parent qui s'est distingué avec brio en recevant lors de

sa thèse de doctorat une mention très honorable, enseignant chercheur, consultant pour des nombreux organismes et projets. Poursuivant, le Secrétaire Administratif de ADDOC a rappelé que cette organisation qui regroupe les fils du terroir a pour ambition de promouvoir l'émancipation des populations rurales. C'est pourquoi, cette année elle s'est fixé comme objectif principal, rendre un vibrant hommage à leur frère patriote, un panafricaniste convaincu qui était très attaché à ses origines. Selon toujours Mediaguinee, outre ce gala mémorial, l'Association pour le Développement de Dounet Centre ambitionne de lutter contre le réchauffement climatique, la délinquance juvénile, la lutte contre les violences basées sur le genre et la construction des infrastructures de base. Le Centre de Santé en est une parfaite illustration. «Nous avons des projets futurs dont entre autres le reboisement, la scolarité pour tous, l'adduction

d'eau pour le centre et dans les districts, la lutte contre la délinquance juvénile, la construction des infrastructures scolaires, sanitaires, mais aussi la lutte contre les violences basées sur le genre qui nécessitent l'engagement de toutes les filles et fils de Dounet», a laissé entendre le Secrétaire Administratif. Au sortir du match, le vice-président de la délégation spéciale de Mamou, Sidy Diallo, a, sur instruction du président de la délégation spéciale de Mamou à cette belle rencontre exprimé toute sa satisfaction avant de revenir sur la personnalité irréprochable de Dr Mamoudou Bolaro Barry. « Aujourd'hui, immortaliser notre frère, notre ami ce n'est qu'une joie tout en priant le Tout-Puissant Allah pour le repos de son âme. Ce que nous souhaitons, nous demandons aux autres jeunes de prendre Mamoudou comme modèle, c'est une personne de référence, malgré son jeune âge il avait marqué son temps, il a presque franchi les



échelons jusqu'à ce qu'il est arrivé à un niveau très important. Nous demandons aux jeunes de Dounet, aux jeunes de Mamou, aux jeunes de la Guinée de façon générale de s'inspirer de la vie de Dr Mamoudou Bolaro Barry pour relever le défi, parce que personne ne peut construire notre pays, personne ne peut relever ce défi si ce n'est pas nous les jeunes », conseille Sidy Diallo. Au nom de la famille de feu le Dr Mamoudou Bolaro Barry, son grand frère Mouctar Barry a profité de l'occasion pour

remercier l'ensemble des citoyens guinéens d'être à leur côté depuis la disparition tragique de leur fils. « Je vous remercie au nom de ma famille et je vous encourage pour tout ce que vous êtes en train de faire. La famille reste reconnaissante. Je demande prochainement à toutes les personnes qui veulent organiser cela de nous avertir tôt parce que cette fois-ci on a été pris au dépourvu. Je vous félicite tous », rapporte le site Mediaguinee.

Mamadou Oury

MORT DE FRANÇOISE HARDY

Une icône de notre jeunesse s'en est allée

Pas pour sa beauté, pas pour son extravagance, pas pour ses tubes, on ne connaît par cœur qu'un seul : Tous les garçons et les filles de mon âge se promènent dans les rues de Paris... et les yeux dans les yeux, et la main dans la main... ils s'en vont, amoureux... On avait un disque 45 tours.

Cela fait déjà plus de 50 ans. Dans les années de collèves, quand on voulait montrer qu'on est branché, on s'intéressait à la chanson française et on tombait amoureux. On s'est intéressé à Brigitte Bardot, à Jean-Paul Belmondo, à Sheila, à Sylvie Vartan et autres. Des filles portaient ces noms. C'était la génération "Yéyé". Il est arrivé qu'au collège de Coléah, dans les années 67, 68, 69, toutes les belles de Guinée se sont donné rendez-vous. Il y avait un club de 7 filles, « Les cousines Yéyé », les plus en vue de l'établissement. J'avais mon idée sur l'une d'elles. Des filles portaient des noms d'artistes françaises en vogue.

Un jour, le bruit a couru que Emile Cissé voulait devenir principal de Coléah. La consigne est passée de bouche à oreille qu'il ne faut jamais accepter qu'Emile Cissé devienne principal de Coléah. Les événements de mai en France inspiraient. Heureusement, les autorités avaient l'ouïe fine, c'eût été la première



vraie révolte dans l'enseignement en Guinée, à côté d'elle, la première révolte des enseignants et élèves de Guinée des Djibril Tamsir Niane, le père de quelqu'un, des Réotra, le père de Baba Traoré, un ami de classe, des Kaba Bah, le père d'un autre ami... de 1961, considérée comme la première révolte des enseignants et des élèves de Guinée, n'était

que de la limonade. Coléah était sur pied de guerre contre la venue de Emile Cissé pour ce qu'il aurait fait à Kaledou... on n'a eu vent de cela que de bouche à oreille, mais ça a bien passé. Et si Emile Cissé avait réussi à forcer la situation, personne ne sait ce qui allait advenir de votre narrateur, plus volontaire dans ce genre d'insurrection que tout le

monde. Ce petit pan de l'histoire cachée de la Guinée est peu connu. Seuls les gars de Coléah de 1967-68 se rappelleront.

A l'époque, on se mettait en rang pour la rentrée en classe de 8 heures et de 15 heures. La fille la plus en vue de l'établissement, la plus huppée, quitta son rang de la 6ème 8 pour venir jusqu'en 6ème 11 pour emprunter ma règle. Le professeur de dessin était Aboubacar Camara, le futur journaliste Bouba Camara de la radio. Son exigence pour la présentation de tous les instruments de dessin était redoutée par ses élèves. Que la cheffe des « cousines yéyé » vienne droit à moi pour emprunter ma règle, alors que cent autres lui auraient donné la leur avec empressement, avait attiré les regards d'envie d'une partie de l'établissement. Une fille de notre classe a dit : « Sidibé, la plus belle fille de l'école est tombée pour toi. Tu sais que c'est la cheffe des « Cousines yéyé », mais tu ne sais pas que c'est l'homonyme de la femme

de Diallo Téli, le secrétaire général de l'OUA. Un homme averti en vaut deux ! » ... Nom d'une pipe mal allumée !

Les « Cousines yéyé » me rappellent des Françoise Hardy et autres qui me rappellent mes années de jeunesse. On n'a plus entendu de Françoise Hardy depuis un long bout de temps. Elle s'est rappelée à nos souvenir, en s'en allant, et en s'en allant, elle nous rappelle les cousines Yéyé. Voilà ce qui devait arriver, même à Françoise Hardy, arriva avec la nouvelle de sa mort. Les souvenirs des « cousines yéyé ». Voilà l'inconvénient de parler de l'histoire.

Françoise Hardy s'en est allée. Avec elle, les plus belles séquences de notre jeunesse revivent dans notre pensée, plus vivaces que jamais.

Que son âme repose en paix pour ce qu'elle a apporté à beaucoup de personnes comme souvenirs et de joies de jeunesse.

Moïse Sidibé

UFR

Décès du secrétaire général du Conseil national des jeunes du parti

Le Secrétaire Général du Conseil National des Jeunes Républicains (CNJR-UFR), Ousmane Tolo SOUMAH est décédé vendredi 14 juin 2024 à Abidjan des suites d'une longue maladie. L'annonce a été faite par le Bureau Exécutif National de l'UFR, le parti dirigé par Sidya Touré.

«Le Bureau Exécutif National a le profond regret de vous annoncer le décès du Secrétaire Général du Conseil National des Jeunes Républicains (CNJR-UFR), Ousmane Tolo SOUMAH. Décès survenu ce vendredi 14 juin 2024 à Abidjan des suites d'une longue maladie.

A cette douloureuse occasion, le Bureau Exécutif National de l'UFR présente ses sincères

condoléances au Président Sidya TOURE ainsi qu'à tous les membres du Parti et à la famille biologique du défunt.

Le Bureau Exécutif National exprime toute sa gratitude au Président Sidya TOURE pour la prise en charge exemplaire de notre regretté Secrétaire Général des Jeunes du Parti ainsi qu'à la Présidente des Femmes de la Fédération UFR-Côte

d'Ivoire et son époux dont les efforts incarnent les valeurs qui fondent notre Parti.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un autre communiqué.

Que l'âme de notre cher regretté, Ousmane Tolo SOUMAH repose en Paix ! Amine !», a écrit le Bureau Exécutif National de l'UFR.

Kaba Kankoula



Mali

Une organisation de journalistes ouest-africains demande la libération de leur confrère Yeri Bocoum



Au Mali, cela fait plus de dix jours que l'on est sans nouvelles du journaliste Yeri Bocoum.

Promoteur de la web-TV YBC, il a été enlevé le 8 juin dernier par des hommes en civil après avoir couvert, la veille, une

manifestation d'opposants aux autorités de transition. Ses proches n'ont eu aucun contact avec lui depuis.

L'Union des journalistes de la presse libre africaine (UJPLA) demande sa libération.

Selon les informations de RFI, Yeri Bocoum est détenu dans un lieu inconnu par les services maliens de la Sécurité d'État et son cas n'a pas été transmis à la Justice.

Noël Yao, président de l'Union des journalistes de la presse libre africaine (UJPLA), joint par David Baché de la rédaction Afrique, demande aux autorités maliennes de libérer le journaliste.

« L'UJPLA demande aux autorités du Mali de veiller à la libération prompte et rapide du journaliste Yeri Bocoum, qui est maintenu, détenu au secret. En tant qu'individu, en tant que journaliste, il n'y a pas de

raison qu'il soit traité de la sorte. Donc, l'UJPLA demande sa libération afin qu'il retrouve sa famille, ses confrères et ses activités de journaliste, même si on lui reproche d'avoir couvert une manifestation de l'opposition », affirme Noël Yao.

« Il y a des instances ou des mécanismes de régulation. Ce n'est pas un procédant de cette manière que l'on peut garantir la liberté des journalistes de faire correctement leur travail. Le journaliste n'a pas besoin d'une autorisation pour aller couvrir une manifestation, fut-elle interdite. Bien au contraire, il a le devoir d'aller comprendre ce qui s'y passe. »

RFI

RDC

Les accusés du procès des attaques du 19 mai présentent leurs requêtes

Lors de l'audience de mardi à la prison militaire de Ndolo concernant l'attaque du 19 mai contre la résidence de Vital Kamerhe et le Palais de la Nation à Kinshasa, les discussions ont porté sur les documents écrits présentés par les parties, résumant leurs arguments et points de droit. Le ministère public a également répondu aux différentes objections soulevées par les accusés.

Mardi, les prévenus ont de nouveau présenté leurs principales requêtes. Par exemple, Jean-Jacques Wondo, expert militaire belge engagé pour la réforme de l'Agence nationale de renseignements (ANR), a réitéré sa demande de liberté provisoire. Ses avocats allèguent qu'il est malade. Selon des sources judiciaires, bien qu'il n'ait pas accès à son médecin personnel, il a pu obtenir ses médicaments

habituels depuis deux semaines. Les avocats de Jean-Jacques Wondo demandent également qu'il soit placé dans une cellule moins bondée. Actuellement, il est détenu avec une centaine d'autres prisonniers.

D'autres prévenus, représentés par leurs avocats, ont plaidé pour l'annulation de tous les procès-verbaux réalisés lors de la phase pré-juridictionnelle, affirmant qu'ils ont été obtenus sous contrainte et/ou dans une langue que leurs clients ne maîtrisent pas.

Le ministère public s'est opposé à ces requêtes, demandant aux juges de les rejeter en raison de la gravité des faits reprochés aux accusés. Les juges se prononceront mardi 25 juin dans un jugement avant-dire droit, avant d'entrer éventuellement dans le fond de l'affaire.

RFI

GABON

Les recommandations du dialogue national inclusif soumises au référendum constitutionnel

Au Gabon, les recommandations du dialogue national inclusif tenu à Libreville du 2 au 30 avril dernier sont-elles devenues une lettre morte ? Ou bien, sont-elles enfermées dans des tiroirs plus d'un mois après ? Autant de questions que se posent les Gabonais. Et pour tenter d'y répondre le Premier ministre, Raymond Ndong Sima a tenu une conférence de presse, mardi 18 juin, à Libreville. Il n'y a pas encore des progrès significatifs dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Il n'y a pas eu d'annonces fracassantes, mais le Premier ministre, Raymond Ndong Sima, a rassuré les Gabonais sur le fait que son gouvernement travaille pour appliquer toutes les recommandations du dialogue national inclusif. La tâche est immense, a-t-il dit avant d'expliquer sa méthode de travail.

Pour mettre en œuvre les 1 000 recommandations du dialogue, il faut 2 100 actions, c'est-à-dire prendre des arrêtés, des



décrets et surtout initier des projets de loi. Raymond Ndong Sima a insisté sur un point : l'application de toutes les recommandations ne sera pas possible avant le référendum qui permettra d'adopter une nouvelle Constitution pour le Gabon.

« Les recommandations du dialogue, pour être entièrement prises en compte, doivent passer par la case changement de constitution. Deuxièmement, je vous rappelle que le référendum peut

être « oui », il peut être « non », a déclaré Raymond Ndong Sima.

Le référendum constitutionnel est prévu avant fin décembre prochain. Son organisation est un véritable casse-tête, car le dialogue a recommandé la suspension de tous les partis politiques et surtout, confié au ministère de l'Intérieur l'organisation des élections. Les partis sont vent debout contre ces recommandations.

RFI

GUINÉE

Plusieurs officiers écartés des effectifs des forces armées guinéennes

Dans un décret en date du vendredi 14 juin, rendu public à la RTG, le général Mamady Doumbouya a radié plusieurs officiers des effectifs des forces armées pour « désertion ».

Advertisement

Voici la liste des officiers écartés dans les rangs des forces armées

- 17894G, Colonel Sayon Mansaré gendarmerie nationale ;
- 19085G Colonel Theodor Kourouma gendarmerie nationale ;
- 21744G Lieutenant Colonel Aminata Diaré gendarmerie nationale ;
- 21751G, Commandant Fatoumata Diaraye Diallo, gendarmerie nationale ;
- 21812G, Commandant Diamilatou Diallo, gendarmerie nationale ;
- 18564G, Capitaine Noël Kourouma gendarmerie nationale
- 18376G, Capitaine Maciré Cissé, gendarmerie nationale ;
- 21285G, Sous lieutenant Ibrahima 1 Barry, gendarmerie nationale ;
- 28581G, Sous lieutenant Abdourahmane Diallo, gendarmerie nationale



- 28835G, Sous lieutenant Abdourahmane Barry, gendarmerie nationale ;
- 30213G, Sous lieutenant Christian Diawara, gendarmerie nationale ;
- 28601 G, sous lieutenant Louis Lamah gendarmerie nationale ;
- 28832 G, sous lieutenant Jean Bala Guilavogui, gendarmerie nationale ;
- 29295G, sous lieutenant Moussa Sanoh, gendarmerie nationale ;
- 42189G, sous lieutenant Issa Camara, gendarmerie nationale ;
- 29614G, sous lieutenant Alhassane Bah, gendarmerie nationale ;
- 29171G, sous lieutenant Ibrahima Doumbouya, gendarmerie nationale ;
- 24472G, Colonel

- Moussa Camara, Bataillon d'infanterie Koundara ;
- 21464G, Lieutenant colonel Ismael Keïta, PC Kindia ;
- 18544 G, Commandant Amara Soumah Bataillon autonome de troupes aéroportées ;
- 19483G, Commandant Nomby Keïta, bataillon autonome de troupe aéroportée ;
- 21001G, Commandant Sekou Oumar Camara, bataillon du quartier général ;

- 17772G, capitaine Lansana Mara Bataillon autonome de troupes aéroportées ;
- 20834G, capitaine Issiaga Bangoura, Bataillon autonome des troupes aéroportées ;
- 21703 G, capitaine Kadiatou Sylla, bataillon du génie militaire
- 26438 G, capitaine Abdoulaye Camara, bataillon autonome des troupes aéroportées ;
- 28185 G, capitaine Ahmed Tidiane Diallo, bataillon du quartier général ;

- 20770 G, lieutenant Moussa Soumah, bataillon autonome des troupes aéroportées
- 22029G, lieutenant Amara M'Baliala Sylla, PC quatrième région militaire ;
- 22276G, lieutenant Alhassane Sylla bataillon d'infanterie de Koundara ;
- 22619G, lieutenant Sadialiou Barry, bataillon d'infanterie de Koundara ;
- 22826G, lieutenant Ibrahima Camara, bataillon d'infanterie de Siguiri ;
- 23189G, lieutenant Karamoko Conté, Compagnie d'infanterie de Tougué ;
- 25465G, lieutenant Amadou Baillo Kanté, bataillon d'infanterie de Koundara ;
- 27116G, lieutenant Nanfina Condé PC Kindia ;
- 22065G, Sous lieutenant Mamady Doumbouya compagnie d'infanterie de Gaoual.

NETAFRIQUE

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.